

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 10 mai 2017 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Madame la conseillère Denise Soucy
Monsieur le conseiller François Lafrenière
Monsieur le conseiller Gilles Labelle
Monsieur le conseiller Réjean Hardy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Pauline Sauvé

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Citoyens

Madame Heather Campbell	Monsieur Victor Maheral
Madame Charlie-Ann Dubeau	Madame Hélène Goulet
Monsieur Pierre Calvé	Monsieur Tom McKenna
Monsieur Gilles Gauthier	Monsieur Jason Taylor
Madame Denise Bélanger	Madame Diane Bélanger
Monsieur Duka Kitajivich	

Note au procès-verbal

Madame la directrice générale Lynn Kearney de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a fait une présentation portant sur son organisation et sur le plan de communication de cette dernière.

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2017-05-155 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-156 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2017

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-157 Rapport d'incendie d'avril 2017

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter le rapport mensuel du mois d'avril 2017 tel que présenté par Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-158 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de soumettre une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux stratégies de développement touristique, qui est financé à

80 % des coûts admissibles, pour la réfection du quai public municipal, au montant de 122 820.00 \$ établi par le Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-159 Mise à niveau d'une rampe d'accès à l'entrée principale du Centre administratif municipal

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le Service des travaux publics procède à la mise à niveau d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, avec du pavage à chaud, en respectant les aménagements paysagers actuels et ce, avant l'inauguration du Centre administratif municipal Réjean Lafrenière.

Ajouter des panneaux pour la signalisation des personnes à mobilité réduite propices à la rampe et au stationnement.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-160 Installation de panneaux de signalisation

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu que le Service des travaux public procède à l'installation de panneaux de signalisation requis afin d'inciter les usagers des chemins Crépin et St-Denis à la prudence ainsi qu'à la sécurité des résidents de ces chemins relativement étroits.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-161 Plan de signalisation du réseau routier de la municipalité

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu que le Directeur des travaux publics prépare un plan sur la mise à jour de la signalisation de l'ensemble du réseau routier de la municipalité afin d'accroître la sécurité des usagers.

Demander qu'une première ébauche soit déposée au CSC du mois de mai 2017.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-162 Tournoi de balle molle les 14, 15 et 16 juillet 2017 au site municipal

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que la municipalité permette l'utilisation de ses infrastructures de balle molle pour la tenue du tournoi de balle organisé par Monsieur Vincent Robillard les 14, 15 et 16 juillet prochain.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-163 Aménagement d'un jeu de pétanque sur une partie du terrain municipal

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu que la technicienne en loisirs, Madame Denise Bélanger, coordonne les consultations des divers organismes de la municipalité afin de trouver un endroit sécuritaire pour l'aménagement d'un jeu de pétanque sur une partie du terrain municipal.

Demander que le Service des travaux publics procède à l'aménagement d'un jeu de pétanque suite à la consultation mentionnée ici-haut.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-164 Assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO de l'Outaouais

Considérant que l'Assemblée générale annuelle (AGA) du Réseau BIBLIO de l'Outaouais se tiendra le 3 juin 2017 au Nouveau Club de golf Lac Ste-Marie Inc. afin de souligner le 35^e anniversaire de la bibliothèque municipale.

Considérant que les personnes qui désirent s'inscrire devront remplir le formulaire d'inscription et le transmettre à Madame Claudette Deschênes dudit réseau avant le 25 mai 2017, au coût de 27.00 \$.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'inscrire les conseillères suivantes, soient Madame Françoise Lafrenière et Madame Denise Soucy à l'AGA du Réseau BIBLIO de l'Outaouais.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-165 Achat d'abat-poussières (calcium)

Considérant qu'un appel d'offre conjoint pour l'achat d'abat-poussières (calcium) a été octroyé par la municipalité de Low conjointement avec la municipalité de Kazabazua et la nôtre d'un contrat de fourniture de cette matière.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu d'acheter 20 ballots d'abat-poussières (calcium) de 1000 kg à la compagnie SEL WARWICK, au coût de 524.00 \$ l'unité à partir du poste budgétaire # 02-32012-635.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-166 Achat d'un camion Ford F-450 1999 auprès de la municipalité de Blue-Sea

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de procéder à l'achat d'un camion Ford F-450 1999 auprès de la municipalité de Blue-Sea, au montant de 3 500.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-32000-515, et d'autoriser le directeur général Monsieur Yvon Blanchard à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-167 Travaux de réfection du chemin Lac-Vert dans le secteur du Lac Noir et du Lac Heney

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'affecter la somme de 75 000.00 \$ du surplus accumulé provenant du poste budgétaire # 59-11000-000 et de procéder aux travaux de réfection du chemin Lac-Vert dans le secteur du Lac Noir et du Lac Heney.

Bonifier ladite somme de 75 000.00 \$ si une somme additionnelle est octroyée par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2017-2018.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-168 Nomination d'un coordonnateur de la région administrative 02 (Outaouais) auprès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ)

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu de nommer Monsieur Martin Lafrenière à titre de Coordonnateur pour l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec pour la région de l'Outaouais (02), municipalité de dix milles habitants et moins.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-169 Autorisation pour consulter le dossier de Revenu Québec

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, dont les trois derniers chiffres du NAS sont 352, et l'adjointe aux finances, Madame Sylvie Pétrin, dont les trois derniers chiffres du NAS sont 968, de :

- Consulter le dossier de l'entreprise et d'agir au nom et pour le compte de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne.
- Effectuer l'inscription de la municipalité aux fichiers de Revenu Québec.
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la municipalité, y renoncer ou la révoquer, selon le cas.
- Effectuer l'inscription de la municipalité à clicSÉCUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises.
- Consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de la municipalité, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, pouvant être consulté sur le site Internet de Revenu Québec et pouvant être accepté.

La municipalité accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la municipalité et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

Signature de l'administrateur
Yvon Blanchard
Lac-Sainte-Marie, le 10 mai 2017

Signature de l'administratrice
Sylvie Pétrin
Lac-Sainte-Marie, le 10 mai 2017

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-170 Demande de donation de la Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de verser la somme de 100.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-996, à la Fondation du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO) afin de soutenir les opérations de cet établissement de soins pédiatriques et centre de recherche qui fournit des soins médicaux exceptionnels centrés sur la famille.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2017-05-171 Graduation des finissants de la 6^e année de l'École St-Nom-de-Marie

Considérant qu'une demande de contribution a été faite afin de couvrir les frais de repas pour les cinq (5) finissants lors de la graduation de la classe de 6^e année de l'école St-Nom-de-Marie.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de payer les cinq (5) soupers des gradués au montant de 22.00 \$ chacun pour une somme totale de 110.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-996, pour soutenir les festivités de la graduation des finissants de la classe de 6^e année de l'école St-Nom-de-Marie lors de leur graduation qui aura lieu au Nouveau Club de Golf Lac Ste-Marie Inc. le 14 juin 2017.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-172 Embauche d'une coordonnatrice et de trois moniteurs pour le camp de jour LSM

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de d'embaucher les personnes qui suivent afin de soutenir les opérations du camp de jour LSM durant la période estivale, soient :

- Madame Maude Léveillé à titre de coordonnatrice;
- Monsieur Luc Joly à titre de moniteur;
- Madame Rosalie Cardin-Boucher à titre de monitrice;
- Madame Samantha Barrette à titre de monitrice.

Les conditions de travail de la coordonnatrice et des moniteurs du camp de jour sont déterminées en conformité avec la convention d'aide financière faisant suite à notre demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la garde estivale 2017.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-173 21^e édition du tournoi de golf Jean-Claude Branchaud le 14 juin 2017 au Club de golf Algonquin

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu de contribuer la somme de 100.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970, pour couvrir les frais de souper à Monsieur le maire Gary Lachapelle et Madame la conseillère Françoise Lafrenière, lors de la 21^e édition du tournoi de golf Jean-Claude Branchaud qui se tiendra le 14 juin 2017 au Club de golf Algonquin.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-174 Nomination au Comité de développement de la partie sud de la rivière Gatineau

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Labelle et il est résolu de nommer l'inspecteur en bâtiment et en environnement, Monsieur Patrick Blais, à titre de représentant de la municipalité de Lac-Sainte-Marie au Comité de développement de la partie sud de la rivière Gatineau.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-175 Octroi d'un contrat concernant le 1er projet du règlement N° 2017-03-001 et 2017-03-002 concernant l'intégration du RCI N° 2009-206 et 206-1 ainsi que le RCI 98-104 au règlement d'urbanisme de la municipalité : Zonage et Permis et certificats

Il est proposé par Monsieur le conseiller Réjean Hardy et il est résolu de retenir les services de M. Stéphane Doré afin de préparer un document

relatif à l'impact de l'intégration de ces règlements de contrôle intérimaire à nos règlements d'urbanisme aux termes suivants :

Offre de service – Groupe WSP :

- Taux horaire de Stéphane Doré : 115\$ / heure / urbaniste sénior et directeur de projet
- Taux horaire de Mathieu Langlois : 105\$ / heure / urbaniste sénior

Demander au directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, d'obtenir un prix budgétaire pour ce travail.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-176 Journal des déboursés

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 8354 à 8441 inclusivement pour un montant total de 113 691.50 \$ ainsi que le compte de la Carrière Léveillée au montant de 6 340.87 \$ pour une somme totale mensuelle de 120 032.37 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-177 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 14 à 17 au montant de 72 584.47 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-178 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 30 avril 2017 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorière Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-179 Adoption du comparatif budgétaire

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu d'adopter le comparatif budgétaire pour la période se terminant le 30 avril 2017 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-180 Invitation au Dîner conférence portant sur l'industrie forestière d'aujourd'hui et de demain du ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Monsieur Luc Blanchette, le jeudi 25 mai 2017 à Maniwaki

Considérant que la Chambre de commerce de la Vallée-de-la-Gatineau, en collaboration avec Madame Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, ministre de la Justice et ministre responsable de l'Outaouais, reçoit le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Monsieur Luc Blanchette, le jeudi 25 mai prochain afin de parler du portrait de l'industrie forestière d'aujourd'hui et de demain et des possibilités qui s'offriront au Québec et ses régions.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Sauvé et il est résolu d'inscrire Monsieur le maire Gary Lachapelle et Monsieur le directeur général Yvon Blanchard au dîner conférence, qui se tiendra à

l'Auberge du Draveur, à Maniwaki, et de payer la somme de 25.00 \$ chacun à partir des postes budgétaires respectifs suivants : # 02-11000-310 et # 02-13000-310.

Réserver le véhicule de la municipalité pour le déplacement de ces derniers.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-181 Invitation au tournoi de golf «à votre santé» de la Fondation de santé des Collines, le 7 juin 2017, au Club de golf Mont Cascades

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de contribuer la somme de 50.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970, envers le tournoi de golf «à votre santé» de la Fondation de santé des Collines, le 7 juin 2017, au Club de golf Mont Cascades.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-182 Demande d'aide financière du Club des petits déjeuners du Québec, secteur des Hautes-Laurentides et de la Vallée-de-la-Gatineau

Considérant que le Club des petits déjeuners du Québec (Club) fonde son action sur l'importance d'assurer une saine alimentation aux enfants et aux adolescents, ainsi que sur la formation des jeunes et des bénévoles, ce qui incite à la mobilisation communautaire.

Considérant que le Club organise une soirée de reconnaissance de la contribution des bénévoles à l'organisation et la tenue des petits déjeuners journaliers dans les écoles de la région qui se tiendra à l'Auberge du Draveur, le 13 juin prochain et que le Club demande aux municipalités de la région de commanditer la somme de 100.00 \$ envers cet événement.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de verser la somme de 100.00 \$ envers le Club des petits déjeuners du Québec, secteur des Hautes-Laurentides et de la Vallée-de-la-Gatineau, à partir du poste budgétaire # 02-19000-970.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-183 Abonnement auprès du Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO)

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de devenir membre du PERO, au montant de 200.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-13000-494, afin de collaborer à la construction d'une vision commune pour le développement du récréotourisme dans notre région et ainsi contribuer à la diversification économique de la Vallée-de-la-Gatineau.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-05-184 Utilisation du bois traité de type MicroPro Sienna

Considérant qu'il y a lieu d'abroger de la résolution # 2016-06-163 intitulée «Utilisation du bois traité de type MicroPro Sienna» puisque l'utilisation de ce produit est permis depuis 2012.

Considérant les demandes d'utilisation de bois traité MicroPro Sienna 200C-TS dans la marge de protection riveraine et dans le littoral pour la construction de quais.

Considérant que le Règlement de contrôle intérimaire RCI 2009-206 aux articles 5.10 et 8.1 prohibent l'utilisation de certains matériaux dans la rive et dans le littoral.

Considérant que le département d'aménagement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) a indiqué par courriel l'interdiction de se servir de ce matériel dans la rive et le littoral.

Considérant que selon la fiche signalétique, le produit ne contient aucun des produits énumérés aux articles 5.10 et 8.1 du RCI 2009-206.

Considérant que le produit a été homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada le 1^{er} août 2012 en tant qu'agent de préservation du bois destiné à la construction de structures au-dessus du sol, en contact avec le sol ou en contact avec l'eau douce.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller François Lafrenière et il est résolu que la municipalité de Lac-Sainte-Marie permette l'utilisation dans la rive et le littoral du bois traité de marque MicroPro Sienna et que l'inspecteur municipal émette des permis de construction où ce type de matériel sera utilisé.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

2017-05-185 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 19h50.

Gary Lachapelle, Maire

Yvon Blanchard, Secrétaire-trésorier